



Transport de conteneurs et colis

Termes de référence

AO-WVI/GF-2107002

TDR pour le recrutement d'une compagnie de Transport de Conteneur et colis

La World Vision International-Haïti est une organisation Chrétienne travaillant en Haïti en accord avec les lois Haïtiennes réglementant les opérations et activités des organisations non gouvernementales dans le pays. Dans le cadre de ses activités désire recruter un Transporteur enregistré et licencié selon les lois Haïtiennes, travaillant dans ce domaine.

Objectif général

- La WV veut utiliser les services du Transporteur pour assurer le Transport des marchandises, dans le cadre de son programme d'aide Humanitaire et tous types de programmes d'urgence. Organiser l'acheminement des biens (matériels et produits) de la WV Haïti en temps et en lieu d'une manière professionnelle.

Objectifs spécifiques du travail du Transporteur :

Le Transporteur s'engagera à :

- Coordonner avec le Responsable de la coordination Douanière, Logistique et le Broker pour les formalités relatives au transport de conteneurs situés au Quai. Il devra se procurer d'une copie des documents de fret avant de procéder aux opérations de déplacement des conteneurs au port.
- Faire les suivis avec les représentants du Broker et celui de la WVI.
- Informer le Responsable ou son représentant(e) de la WVI du chargement des camions et l'heure de livraison aussi, prendre en charge les opérations de « Mouvement » et « Gate Move ».
- S'assurer que tous les articles sont arrivés aux lieux de destination indiqués par le responsable du programme exempt de tous dommages.
- Préparer les documents de transport et informer le responsable de tout changement éventuel survenu dans le processus de transport eu égard aux difficultés rencontrées soit au niveau des bases, soit en terme de conjoncture (Grève, manifestations, Pénurie d'essence et autres)
- Informer de manière régulière le représentant direct de la WVI sur le statut du transport, les éventuels retards et les solutions à apporter.
- Coordonner avec le Responsable de la coordination douanière/ Logistique de la WVI des chargements et déchargements des conteneurs afin de mobiliser en temps et en heure les moyens techniques nécessaires tout en garantissant les retours adéquats des conteneurs vides.
- Respecter les clauses et conditions générales de La World Vision International-Haïti
- Prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution du travail et éviter tout retard de livraison
- Démontrer la capacité à assurer la sécurité du convoi lors des transports
- Avoir un endroit sécuritaire pour entreposer au moins pour un jour un conteneur en cas de difficulté de livraison.

Transitaire

- Doit assurer le transport du produit de la douane/terminal au dépôt de World Vision situé dans l'aire métropolitaine ; gérer la chaîne de port d'entrée à la destination prédéterminée par WVi
- Doit Mettre à disposition le staff nécessaire (qui dépose des documents juridiques conforme à la loi haïtien) pour la transite sure et légaux
- Livrer tous les articles au niveau des sites de la WVi contre une décharge des responsables de chaque site
- Récupérer et déposer au niveau de la Coordination de la WVi, une copie originale des décharges de tous les sites bénéficiaires
- Etre responsable de toute perte constatée au cours des opérations transport des produits
- Etre responsable de toute détérioration des cartons constatés au cours des opérations
- Etre responsable de tout vol constaté pendant l'exécution de ce contrat

Rôle et responsabilités spécifique de la WVH :

La World Vision s'engagera à...

- Informer le Transporteur de la date estimative de la disponibilité des conteneurs.
- Utiliser les services du contractant dans le cadre des opérations de transport de la douane du port à ses entrepôts des importations destinées à la Population qu'elle desserve.
- Remplir les formalités de dédouanement jusqu'à la demande de livraison.
- Payer tous les frais relatifs à l'importation à savoir : le transport maritime, les frais d'utilisation de quai flottant (O.P.R), les frais de surestaries (DECSA), les frais d'entreposage et les frais d'inspection douanière.
- Remettre les documents de demande de livraison accompagnée des reçus d'acquiescement de la DECSA.
- Indiquer clairement au transporteur le lieu exact d'entreposage pour chaque importation. Ce pour éviter toute erreur dans l'acheminement des conteneurs.
- S'assurer que les conteneurs soient débarqués dans un délai n'excédant pas les trois (3) jours de grâce.
- Verser au Transporteur son honoraire conformément aux termes de modalités de paiement.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution du travail et empêcher tout retard et difficulté pour le Transporteur, notamment l'informer à temps de l'arrivée des marchandises.
- Organiser sans délai le traitement des « claims » avec le support des représentants (Douane, Inspecteur Indépendant, responsable dépôt, responsable projet) afin d'obtenir dans les délais les plus brefs les réparations et/ ou le remplacement par le fournisseur ou le transitaire des pièces endommagées durant le transport et permettre au projet de respecter son planning.

PROFIL RECHERCHE

Le Transporteur doit avoir l'expérience de travail avec les ONG, un atout s'il a de l'expérience avec ceux qui sont en partenariat avec L'USAID ou PAM dans le cadre du projet de cantine scolaire. Il doit avoir un bureau reconnu par l'Etat, une adresse facile à trouver, un espace d'entreposage et détenteur d'une patente professionnelle le permettant d'exercer le métier de Transport.

Les qualifications souhaitées sont les suivantes :

- Avoir au moins cinq ans d'expériences dans le transport de marchandises
- Avoir au moins une flotte de dix camions avec Châssis détaché
- Expérience pertinente en matière de transport de conteneur et colis avec les ONG, Diplomatique et autre...
- Bonne expérience dans la gestion de l'aide humanitaire ou urgence
- Reconnu par les Bases au Quai : HT, CIMEX, IMT1, IMT2, Lafito et autre comme étant un Transporteur Agréé et sans aucun antécédent avec la Douane, les bases ou la Justice Haïtienne.

1. Contenu de l'offre

L'offre doit contenir:

A. Une offre technique:

- La présentation de l'entreprise et son Curriculum Vitae à jour indiquant les années avec les institutions nationales, y compris une copie des documents administratifs conformes de l'entreprise (certificat de patente, NIF, Matricule fiscale, Carte d'identité Professionnelle etc).

La présentation de la flotte :

- Etat des véhicules
- Nombre de camions fermés et flatbed

B. Une offre financière expliquant le coût unitaire et le coût total en dollars américains (USD pour les services ci-dessous :

- Transport de conteneurs réfrigéré et non réfrigéré des bureaux sous-douane au Port aux entrepôts de la zone métropolitaine.
- Transport de conteneur Non réfrigéré et conteneur réfrigéré de la Douane du port jusqu'à Laffiteau
- Transport au-delà Zone métropolitaine et de Laffiteau, sera l'objet de nouvelle négociation.
- Transport de conteneur de Port-au-Prince à Hinche et Mirbalais
- Location de Flat-bed
- Location de camion fermé
- Transport de colis au cap Haïtien

N.B. L'Offre est tout coût et toute taxe inclus. **La World Vision** ne sera à la charge d'aucune obligation fiscale.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et l'offre financière exprimée en dollars Américains

C. Critères de sélection

L'Offre gagnante sera sélectionnée sur la base des critères suivants : Prix, conformité légale, preuve de la capacité d'offrir ce service, exprimé dans l'offre.

MODALITE DE PAIEMENT

Pour le paiement le contractant doit soumettre à WVIH une facture accompagnée de la liste des articles Transportés, les documents de livraison etc.

La WVIH s'engagera à verser au contractant le montant total de ses honoraires après qu'elle ait reçu la totalité des articles à l'entrepôt désigné et tous les documents de déchargement, les copies des lettres de transport de la douane, des bases ou tout autre document justificatif des services accomplis respectivement avec leurs factures.

La WVIH s'engagera à acquitter le bordereau dans un délai de trente jours francs si tous les documents reçus sont conformes aux différentes clauses ci-dessus mentionnées. Toute, non conformité à ces dites clauses entrainera un retard dans le paiement de la facture après la clarification.

Une retenue de 2% sera appliquée sur les coûts de la main d'œuvre sur chaque paiement à effectuer au Contractant pour le compte de la Direction Générale des Impôts (DGI) à titre d'acompte provisionnel, Réf. loi octobre 2005 publiée au Journal Officiel « Le Moniteur ».

Le contractant, travaillant en qualité d'indépendant à la responsabilité exclusive de faire sa déclaration définitive d'impôt en Haïti, à la fin de chaque exercice fiscal.

Date et lieu de dépôt des dossiers

Les offres doivent être remises, sous plis cacheté, au plus tard le **6 Août 2021 avant 4:00 pm** à l'adresse suivante:

Bureau de **la WORLD VISION** sis au #7 Juvénat, Canapé Vert, **Haïti**. Les offres seront fournies en un (1) exemplaire original et une (1) copie pour faciliter la séance d'évaluation. Elles doivent être présentées sous enveloppes fermées.

Tout pli sans le titre et le numéro de cet appel à propositions, et remis après la date limite précédemment indiquée, ne sera pas considéré. La transmission des documents par voie électronique ne sera pas acceptée.

Calendrier

Délai Dépôt Offre : **6 Août 2021, avant 4h00PM**

Signature de contrat : **septembre 2021**

Contacts

Pour toute question liée à ces termes de référence, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :
procurement_inbox@wvi.org

N.B. Répondre à cet appel à proposition ne constitue nullement un engagement de la part de **la WORLD VISION** d'attribuer un accord contractuel.